Régionale d'Elevage Berger Australien

Délégation Nouvelle Aquitaine Sud-Ouest

Samedi 10 OCTOBRE 2020

à St-MACAIRE (33)

Juge: Mme Elena OIKONNEN

1 WEEK-END pour 2 EXPOS avec

Dimanche 11OCTOBRE: SPECIALE DE RACE au CACS de St-Macaire

Juge: Mme Brigitte DUGUE

Engagements par papier ou sur cedia.fr **Contact: cfba.aquitaine.sudouest@gmail.com**

Test de caractère

De Mendiburua
ELEVAGE DE BERGER AUSTRALIEN

Heliofy
Memories

XC
XIBEROAN EXAKURRAK

La Team
d'Elusa

Dark Secret Garden
AUSTRALIAN SHEPHERDS

Of Just Happiness

BIENVENUE

Bienvenue à la Régionale d'élevage Nouvelle Aquitaine du CFBA 2020

Nous avons l'honneur de vous recevoir cette année à Saint Macaire, pour ce rendez-vous régional de l'australien que nous voulons convivial et chaleureux. Nous espérons que vous passerez une bonne journée et qui vous donnera envie de revenir sur les prochaines éditions.

Nous comptons sur votre présence pour la remise des prix après les jugements, accompagné de vos applaudissements.

REMERCIEMENTS

La délégation Nouvelle Aquitaine du CFBA tient à remercier :

- **L'association canine territoriale de la Gironde** pour son aide et surtout son soutien.

-**L'association canine des Landes** pour son accueil et **le Club Landais des Courses de Lévriers** pour le prêt du terrain

- Le juge **M. Cavillac** d'avoir accepté de venir juger cette régionale.

- Mme Martial de venir juger les tests de caractère du club de race.

- Nos sponsors : **Pawouaf, Tango et Cie, Créa Luna, Biancayeto Design, Farmina, Maux de chiens, Giuty Créations, Wouaf Store, et les élevages Of Heliofy Memories, Xiberoan Txakurrak, de Mendiburua, Dark Secret Garden, De la Team D'Elusa, Of Just Hapiness.**

- **Elisabeth Mazet** de venir photographier notre régionale.

-Tous ceux qui directement ou indirectement, par leur temps et leur énergie, contribuent à la réussite de cette manifestation.

-Le **CFBA** pour son soutien.

Et enfin merci à tous les participants d'avoir fait le déplacement et de participer dans un esprit de sportivité à cette régionale d'élevage.

Lucie et Marion

Merci à tous de respecter ce lieu et de veiller à ce que nous le rendions dans l'état dans lequel nous l'avons trouvé. Comme tout propriétaire de chiens biens éduqués, nous vous remercions de veiller à ramasser les déjections que nos amis pourraient laisser sur le sol et d'utiliser les poubelles à votre disposition.

Nous vous souhaitons une bonne régionale

Port du masque

OBLIGATOIRE

Lavage des mains au gel hydroalcoolique

OBLIGATOIRE

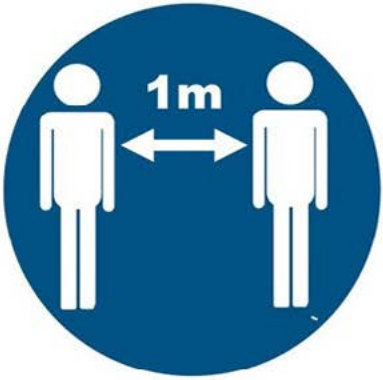

Distanciation sociale

OBLIGATOIRE

Réf: COVID.Entrée - reproduction interdite - www.guillard-publications.com

CARTE DES DÉLÉGATIONS

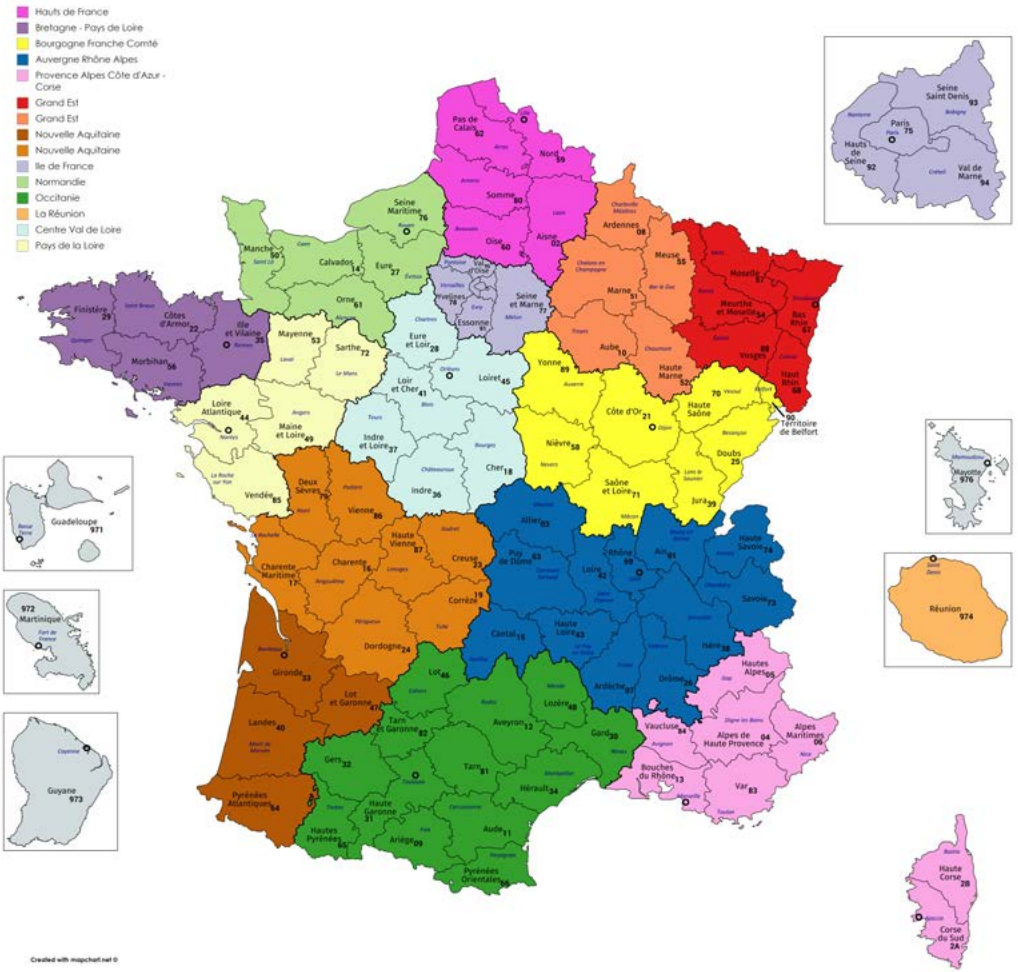

Programme de la Régionale d'élevage Nouvelle Aquitaine 2020

M. Cavillac			
Baby Mâle	1	Baby Femelle	5
Puppy Mâle	4	Puppy Femelle	5
Jeune Mâle	8	Jeune Femelle	17
Intermédiaire Mâle	6	Intermédiaire Femelle	18
Ouverte Mâle	14	Ouverte Femelle	20
Champion Mâle	2	Travail Femelle	1
Neutre Mâle	1	Champion Femelle	2
		Vétéran Femelle	1
		Neutre Femelle	1
Total Mâle	36	Total Femelle	70
TOTAL	106		

AGENDA TENTATIF :

9h00 : début des jugements.
Mi-journée : apéritif

TROPHEE ESPOIR
(entre le meilleur baby et puppy mâle et femelle)
MEILLEUR AVENIR
(entre les premiers des classes jeunes mâle et femelle)
BEST IN SHOW JUNIOR
(entre le trophée espoir et le meilleur avenir)
MEILLEUR MÂLE et MEILLEURE FEMELLE
(entre le CACC mâle, les 1ers de la classe jeune, champion et vétéran mâle ;
puis entre le CACC femelle, les 1eres de la classe jeune, champion et vétéran
BEST IN SHOW
(entre le meilleur mâle et la meilleure femelle (BIS ET BOS)

Jury pressenti

M. Cavillac et M. Kerihuel

Testeur : Mme Martial

EXTRAIT DU REGLEMENT (Feuillet à conserver par l'exposant)

L'EXPOSITION SE TIENDRA *le Samedi 10 Octobre 2020. Elle sera ouverte au public de 9h30 à 17h00. L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30, les jugements commenceront à 9h30 précises.*

LOGEMENT *- Exposition sans cage*

SORTIE DES CHIENS *- Les chiens non classés seront autorisés à sortir après les jugements*

AFFICHAGE *- Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : Le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.*

TOILETTAGE *- Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition. Ne seront plus tolérés que les "coups de brosse" de finition. L'usage de laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la couleur naturelle et la texture naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.*

PRÉSENTATION *- Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « handling », c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soir par l'organisateur de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.*

BIEN-ÊTRE ET SANTE DU CHIEN - Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.
Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC. Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles

SERVICE VÉTÉRINAIRE *- Tous les exposants devront pouvoir présenter le carnet de santé ou passeport et la carte d'identification i-CAD de leur chien. Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :*

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles ou estropiés
- des chiens dangereux
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations
La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION *- En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.*

ENGAGEMENTS *- Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre du CFBA.*
Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.
Sont admis à l'exposition tous les chiens de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date des engagements ;
b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ;
c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe de Lot d'affixe, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.
L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter.
En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le CFBA utilise les images prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation…)

CLASSES D'ENGAGEMENT *- La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date anniversaire le jour précédant l'exposition. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office suivant son âge. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office suivant son âge.*
La date prise en compte pour déterminer l'âge est le jour avant l'exposition.

BABY *- Pour les chiens âgés de* ***4 mois*** *et de moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant).*
PUPPY *- Pour les chiens âgés de 6 mois et de moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant).*
JEUNE *- Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT, mais ce dernier ne comptera pas pour la cotation.*
INTERMÉDIAIRE *- (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.*
OUVERT *- (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.*
TRAVAIL *- ((le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs d'un Brevet de pistage français, Brevet de recherche utilitaire, brevet troupeau (ovins ou bovins), le niveau 1 pour le pistage FCI sur un concours*
CHAMPION *- Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation)*
VÉTÉRAN *- Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT, mais ce dernier ne comptera pas pour la cotation.*
(1) Sont considérées comme classes individuelles les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS *- La clôture des engagements est fixée irrévocablement au* ***20 septembre 2020****, dans la limite de 80 chiens par juge/ jour. Engagements possibles sur www.cedia.fr*
RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS *: Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre du CFBA. Tous les engagements nous parvenant après la date de clôture (Date de réception) seront détruits.*

En cas d'absence d'un chien engagé, il n'y aura pas de remboursement

REFUS OU EXCLUSIONS
1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

a) ceux refusés par le Service Vétérinaire

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés

c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS *- Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.* ***Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés****. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.*
Il n'y a pas de CACS en Régionale d'élevage

RÉCLAMATIONS *- Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.*

SANCTIONS *- Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées : • Ceux qui auront fait une fausse déclaration. • Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci. • Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service. • Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine*

CONFIRMATION *- Seuls les juges français ou expert confirmateur peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Age minimum exigé : 12 mois.*

PROPHYLAXIE DE LA RAGE *- Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.*

TRÈS IMPORTANT *- Avis aux exposants résidant à l'étranger*
L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition. Obligations : Pour les chiens venant de l'étranger, le certificat de vaccination antirabique en cours de validité et mentionnant le N° d'identification du chien, sera exigé à l'entrée de l'exposition.

RÈGLEMENT PROPRE AU CLUB DE RACE (indépendant au règlement S.C.C.)

GROUPES CFBA *:*

GROUPE NEUTRE *- Réservée exclusivement aux chiens déclarés "Stérilisé", âgés d'au moins 15 mois. Cette classe pourra être jugée et classée mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS ni à un qualificatif officiel de la SCC - EXC - TB - BON.*

A.T.C.C.J. *- L'Accès au Titre de Champion Club Jeune ne peut être accordé qu'à un chien classé "1er Excellent" en classe Jeune, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).*

Les juges font les propositions de l'ATCCJ d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient au CFBA de s'assurer pour l'homologation de l'ATCCJ que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu l'ATCCJ, il peut lui être accordé la RATTCJ. Celle-ci peut être convertie en ATTCJ si le chien proposé par l'ATCCJ :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;
b) a déjà le titre de Champion Club Jeune
Les ATCCJ ne sont valables qu'après leurs homologations par le CFBA.

A.T.C.C. *- L'Accès au Titre de Champion Club ne peut être accordé qu'à un chien classé "1er Excellent" en classe Intermédiaire, en classe Ouverte ou en classe Travail à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).*
Les juges font les propositions de l'ATCC d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.
Il appartient au CFBA de s'assurer pour l'homologation de l'ATCC que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu l'ATCC, il peut lui être accordé la RATCC. Celle-ci peut être convertie en ATCC si le chien proposé par l'ATCC :
a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;
b) a déjà le titre de Champion Club
Les ATCC ne sont valables qu'après leurs homologations par le CFBA.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie à virus (ex : GASTRO-ENTÉRITE À PARVOVIRUS et LA TOUX DE CHENIL) et de se munir du carnet de santé.

IL EST INTERDIT DE VENDRE DES CHIENS DANS L'ENCEINTE DE LA RÉGIONALE

BULLETIN D'ADHÉSION OU RÉADHÉSION

2020

FORMULAIRE A REMPLIR LISIBLEMENT ET A RENVOYER AVEC LE MONTANT DE LA COTISATION à :
CFBA - Raphaëlle RUIZ - 4 rue des Ecoles - 78125 LA BOISSIERE ECOLE
ou par mail à raphaelle-cfba@orange.fr

☐	**ADHESION**
☐	**READHESION**

Je souhaite adhérer au club Français des Bergers Australiens (C.F.B.A).
Je certifie être majeur et n'avoir jamais été condamné pour sévices et mauvais traitements à animaux.
Mon adhésion ne sera effective qu'après approbation du Comité du C.F.B.A.
Je déclare avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur du C.F.B.A. consultables sur le site de l'association : https://www.centrale-canine.fr/club-francais-des-bergers-australiens/articles/presentation-0, et m'engage à les respecter.

(ce formulaire devra obligatoirement être joint au règlement, même pour une réadhésion)

COTISATIONS		
☐ **Membre actif....35 €**	☐ **Membre actif DROM, étranger 40 €**	☐ **Membre bienfaiteur à partir de 105 € / 135 €**
☐ **Couple actif *....45 €**	☐ **Couple actif * DROM, étranger 55 €**	☐ **Couple bienfaiteur * à partir de 135 € / 165 €**

** La cotisation couple ouvre droit à 2 cartes de membre et s'adresse à 2 personnes vivant à une même adresse.*

N° ADHERENT			**N° ADHERENT**	
ADHERENT			**ADHERENT COUPLE**	
NOM			NOM	
Prénom			Prénom	
Né(e) le			Né(e) le	
Téléphone			Téléphone	
Mail * important			Mail * important	
Adresse				
Code Postal		Ville		
Eleveur	☐ OUI ☐ NON	N° SIRET		
Affixe				

**** Si vous avez un compte SCC, mettez bien le(s) mail(s) SCC pour être reconnu(s) & avoir accès aux rubriques adhérents du site.***

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées **aux responsables de l'association en charge d'une fonction précise.***
Si vous ne désirez pas que votre nom ou des photos de vous avec votre chien soient affichées sur le site, la revue ou tout autre support du CFBA, veuillez cocher cette case ☐ NON.

Fait à ..... Le .....

Signature 1 (obligatoire) : **Signature 2** (obligatoire si adhésion couple) :

☐ **Chèque à l'ordre du CFBA, adressé à CFBA - Raphaëlle RUIZ – 4 rue des Ecoles – 78125 LA BOISSIERE ECOLE**
☐ **Virement bancaire avec envoi de ce formulaire par mail à raphaelle-cfba@orange.fr**

Banque: **CREDIT MUTUEL EPERNON**	
International Banking Account Number (**IBAN**):	**FR76 1027 8372 8000 0113 1550 175**
Bank Identification Code (**BIC**):	**CMCI FR 2A**

Club Français des Bergers Australiens - 4 rue des écoles - 78125 LA BOISSIERE ECOLE
Association N° W812001320 - Affiliée à la S.C.C. depuis le 17 janvier 2007.

30%
DE REMISE SUR SON ASSURANCE CHIOT

10% de remise supplémentaire pour les membres du club

À chaque chien, son assurance Agria

Des produits d'assurance créés spécialement pour répondre aux besoins des éleveurs, des futurs propriétaires de chiots et des passionnés de chiens.

L'assurance sur-mesure Agria : cette assurance couvre les soins vétérinaires de votre chien de race (hospitalisation, chirurgie, maladies, accidents, etc.) jusqu'à 6 000€ par an, ainsi que la rééducation et les médicaments.
Une protection optimale qui respecte le budget de chacun !

L'assurance complémentaire élevage soins vétérinaires Agria renforce la protection assurantielle de votre femelle reproductrice. Elle permet également de couvrir l'ensemble de sa portée jusqu'à 2 000€, de la naissance à la remise au propriétaire ou jusqu'à l'âge de 4 mois au plus tard.
Agria assure également les mâles reproducteurs en indemnisant, entre autre, les examens de fertilité.

L'assurance-vie Agria vous permet d'être indemnisé à hauteur de sa valeur si votre chien décède ou doit être euthanasié en raison de son état de santé.

La complémentaire élevage vie vous indemnise en cas de perte de capacité reproductive du chien à hauteur de sa valeur (voir conditions d'assurance).

Adherez gratuitement à l'Agria Breeders Club

www.agriabreedersclub.fr/chien/

Agria vous invite à rejoindre son club des éleveurs de chiens afin de bénéficier d'avantages exclusifs :
- **Des kits à offrir** aux futurs propriétaires de vos chiots
- Un cadeau **OFFERT** pour votre femelle reproductrice
- **100 points** pour chaque chiot assuré sur votre recommandation

Offrez une assurance GRATUITEMENT à tous vos clients : Agria Premier Pas**

- Une assurance soins vétérinaires qui rembourse les frais de consultations et de traitement suite à un accident ou à une maladie.
- Une assurance vie qui indemnise le propriétaire si le chiot venait à mourir et couvre les frais d'autopsie.

Exclusivité Agria

Contactez Agria ou demandez un devis

Merci de nous contacter au **01 88 32 24 00,** afin d'obtenir les coordonnées de l'ambassadeur Agria de votre région. Il sera votre meilleur conseiller pour construire l'assurance la plus adaptée à votre profil et aux besoins de votre(vos) chien(s).

**Voir conditions d'assurance

*Remise valable pour un chiot assuré chez Agria avant l'âge de 4 mois, durant sa première année d'assurance.

www.agria.fr
info@agria.fr
01 88 32 24 00

Agria
Assurance pour Animaux

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT CFBA

mise à jour du 09/03/2018

Ce règlement est applicable dès le 09/03/2018. Les ATCC et R-ATCC attribués lors des RE 2018 pourront bénéficier du présent règlement.

Article n° 1 : OBJET
L'objectif du championnat de Beauté du Club est d'attribuer le titre de **CHAMPION CFBA** à des BERGERS AUSTRALIENS inscrits à un livre des origines, reconnu par la FCI, qui se distinguent particulièrement et régulièrement au cours des manifestations **Régionales d'Élevage,** organisées par le Club Français des Bergers Australiens et jugées par des Juges français ou étrangers.

Article **n° 2 :** CERTIFICATS CLUB
Des Certificats d'Accès au Titre de Champion Club [Abréviation ATCC] ainsi que des Réserves de ATCC peuvent être accordés dans les Régionales d'élevage du club :
1 ATCC (et une R-ATCC) au meilleur mâle (inter, ouverte, travail)
1 ATCC (et une R-ATCC) à la meilleure femelle (inter, ouverte, travail)

Article n° **3 :** CONDITIONS D'ATTRIBUTION
3.1- A l'issue des jugements le juge **peut attribuer le ATCC** au meilleur entre les premiers des classes Intermédiaire, Ouverte, Travail concourant (couleurs confondues) à condition qu'ils aient obtenu le qualificatif EXCELLENT.
3.2- De la même façon une réserve de ATCC (R-ATCC) pourra être attribué au second meilleur mâle Berger Australien et à la seconde meilleure femelle Berger Australien.
3.3- Le ATCC et la R- ATCC représentent un nombre de points, **et seront validés** en fonction du tableau suivant :

1 à 25 chiens inscrits Mâles + Femelles (inter + ouverte + travail)	**De 26 à 40 chiens inscrits** Mâles + Femelles (inter + ouverte + travail)	**41 chiens inscrits et plus** Mâles + Femelles (inter + ouverte + travail)
ATCC = 4 points	ATCC = 8 points	ATCC = 15 points
R- ATCC = 2 points	R- ATCC = 5 points	R- ATCC = 10 points

3.4- Le propriétaire d'un Berger Australien lauréat reçoit un certificat d'Accès au Titre de Champion Club**.** Ce certificat ne constitue en aucun cas un titre de champion et ne doit pas être apposé au nom du Berger Australien.

Article n°**4** : TITRE DE CHAMPION CLUB
4.1- Le titre de **Champion du CFBA** sera décerné au Berger Australien ayant obtenu 38 points attribués par 3 juges différents et sous réserve qu'il soit titulaire de la cotation 4/6 de la grille de cotation du CFBA (grille beauté et/ou travail)
4.2 - L'homologation devra être demandée auprès du Président du CFBA dès que les différents résultats auront été obtenu.
4.3 - Les lauréats du titre de **Champion du CFBA** se verront mis à l'honneur et recevront leur diplôme lors de la Nationale d'Élevage de l'année d'obtention, si le titre est homologué avant la tenue de cette NE, sinon et au plus tard à la NE suivante.

Article n°**5** : CLASSE D'ENGAGEMENT D'UN CHAMPION CLUB
5.1 - Après l'homologation du titre de **Champion du CFBA**, le chien titulaire pourra s'engager en exposition Régionale d'élevage et Nationale d'Élevage en Classe Honneur.
5.2 - En NE : Cette classe ne permet pas l'obtention du CACS en concurrence avec les classes Intermédiaires, ouvertes et travail, ni ne permet d'obtenir les excellents nécessaires à une cotation (puisque le chien doit déjà être coté 4). Elle permet de concourir pour le meilleur de son sexe, et le meilleur de Race.
En RE : Cette classe ne permet pas de concourir pour l'obtention du ATCC, ni ne permet d'obtenir les excellents nécessaires à une cotation (puisque le chien doit déjà être coté 4). Elle permet de concourir pour le meilleur de son sexe et le Meilleur de Race.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT JEUNE CFBA

mise à jour du 05/03/2018

Ce règlement est applicable dès le 09/03/2018. Les ATCCJ et R-ATCCJ attribués lors des RE 2018 pourront bénéficier du présent règlement.

Article n°**1** : OBJET
L'objectif du championnat Jeune de Beauté du Club est d'attribuer le titre de **CHAMPION JEUNE du CFBA** à des **BERGERS AUSTRALIENS** inscrits à un livre des origines, reconnu par la FCI, présentés en classe Jeune, qui se distinguent particulièrement et régulièrement au cours des manifestations **Régionales d'Élevage,** organisées par le Club Français des Bergers Australiens et jugées par des Juges français ou étrangers.

Article n° **2 :** CERTIFICATS
Des Certificats d'Accès au Titre de Champion Club Jeune [Abréviation ATCCJ] ainsi que des Réserves de ATCCJ peuvent être accordés dans les Régionales d'élevage du club
1 ATCCJ et 1 R- ATCCJ aux 2 meilleurs jeunes mâles.
1 ATCCJ et 1 ATCCJ aux 2 meilleures jeunes femelles.

Article n° **3 :** CONDITIONS D'ATTRIBUTION
3.1- A l'issue des jugements le juge peut attribuer le ATCCJ au meilleur mâle et à la meilleure femelle de la classe jeune concourant (couleurs confondues) à condition qu'ils aient obtenu le qualificatif EXCELLENT.

3.2- De la même façon une réserve de ATCCJ (R- ATCCJ) pourra être attribué au second jeune mâle Berger Australien et à la seconde jeune femelle Berger Australien.

3.3- Le ATCCJ et la R- ATCCJ représentent un nombre de points, **et seront validés** en fonction du tableau suivant :

De 1 à 15 chiens inscrits Mâles + Femelles	**16 chiens inscrits et plus** Mâles + Femelles
ATCCJ = 10 points	ATCCJ = 15 points
R- ATCCJ = 8 points	R- ATCCJ = 10 points

3.4- Le propriétaire d'un Berger Australien lauréat reçoit un certificat d'Accès au Titre de Champion Club Jeune. Ce certificat ne constitue en aucun cas un titre de champion et ne doit pas être apposé au nom du Berger Australien.

Article n°**4** : TITRE DE CHAMPION CLUB
4.1- Le titre de **Champion Jeune du CFBA** sera décerné au Berger Australien ayant obtenu 23 points attribués par 2 juges différents et sous réserve que le chien est obtenu le test de Sociabilité du club et/ou le CSAU et/ou le CANT.

4.2 - L'homologation devra être demandée auprès du Président du CFBA dès que les différents résultats auront été obtenus.

4.3 - Les lauréats du titre de **Champion Jeune du CFBA** se verront mis à l'honneur et recevront leur diplôme lors de la Nationale d'Élevage de l'année d'obtention, si le titre est homologué avant la tenue de cette NE, sinon et au plus tard à la NE suivante.

BERGER AUSTRALIEN

• CLASSE BABY MALE •

1 **RAISE FOR FAME DU GLACIER DES PANDAS** LOF : 120913 - id : 250269608564523 né le 27/05/20 *((CH) SHADOMOON WOOD RUNNER x (CH) NIGHT-IN-ARTIC-CIRCLE DU GLACIER DES PANDAS)* Prod : M. Mme PETITPAS Dany / DELANGLE Sandrine, Prop : Mme DA SILVA Sandra

• CLASSE PUPPY MALE •

2 **APRIORI LUXURY MARYLAND** RKF : EN COURS - id : ASG 1262 né le 28/03/20 *(APRIORI LUXURY LION HEART x APRIORI SHINING SHOW)* Prod : Mme VODYANAYA, Prop : Mme DIARD Michèle

3 **READY TO WRITE A GREAT STORY DE L'AUSSIE HAPPY** LOF : 117110 - id : 250269608465400 né le 05/03/20 *(AUSSIEPRIDE BOMBARDIER x JAY-Z DE LA VALLEE DES AUSTRALIENS)* Prod : Mme ALLEAU Aude, Prop : Mme GALLOT Christine

4 **RICKY** LOF : 116789 - id : 250269100109873 né le 16/03/20 *(OREO DE L'OREE DU BOIS DES SONGES x NANAIG DU DOMAINE DES MANDETS)* Prod : Mme MASSON Nathalie, Prop : Mme ALLONGE Pauline

5 **RUDE BOY DE L'AUSSIE HAPPY** LOF : 117099 - id : 250269608465683 né le 08/03/20 *(AUSSIEPRIDE BOMBARDIER x NJY THE BLACK DIAMOND DE L'AUSSIE HAPPY)* Prod et prop : Mme ALLEAU Aude

• CLASSE JEUNE MALE •

6 **PHOENIX DU GLACIER DES PANDAS** LOF : 110594 - id : 250269608389945 né le 01/10/19 *(DEL CAU FOSCA KING OF NORTH x LOVE SLED DU GLACIER DES PANDAS)* Prod : M. Mlle PETITPAS Dany / DELANGLE Sandrine, Prop : M. Mme DE LABRUSSE Amaury et Dorothée

7 **PIKE DES MAZELLIERES** LOF : 111570 - id : 250269802839040 né le 29/09/19 *(JUNO DES MAZELLIERES x MINDY DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE)* Prod et prop : Mme DIARD Michèle

8 **PLEIADES' WHISPER FOR KINAI DE LA FORGE REBELLE** LOF : 111124 - id : 250268732712057 né le 17/10/19 *(GHOSTBUSTERS DE LA TOUR MELUSINE x MERRY POP IN SWING DE LA VILLA LOUBET)* Prod et prop : Mme MARTIAL Nathalie

9 **POLAR TEDDY BEAR DARK SECRET GARDEN** LOF : 117400 - id : 250268600256864 né le 25/12/19 *(DEL CAU FOSCA KING OF NORTH x (CH) IMPERIAL ISIS BLACK DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES)* Prod et prop : Mme DA SILVA Sandra

10 **POLARIS MILKYWAY ARCHOFLIGHT OF HELIOFY MEMORIES** LOF : 110693 - id : 250269100037195 né le 17/10/19 *(THE BOSS AT MUSIMACIAY x SHINE EVER NOTHING IS IMPOSSIBLE)* Prod : Mme BOUQUET Marion, Prop : Mlle DUCOURNEAU Céline

(C) 11 **PRETTY PERSUASION DU CHEMIN DES KORRIGANS** LOF : 107620 - id : 250268732603069 né le 05/05/19 *((CH) LABOUR OF LOVE DU CHEMIN DES KORRIGANS x MELODY NELSON DU CHEMIN DES KORRIGANS)* Prod : M. Mlle DUGAY Jean-Marc / RAYNAUD Marie, Prop : M. LAGAR Luca

12 **PRINCE HENRI DU MOULIN DU BOURGNEUF** LOF : 106890 - id : 250269608363459 né le 10/07/19 *(MY TREASURE OF VALENTIN'S DAY MAYSON DU MOULIN DU BOURGNEUF x GIVA DE L'OEIL DU CYCLONE)* Prod : M. Mlle ROEKENS Paul et Karen, Prop : Mlle BETEILLE Audrey

(C) 13 **PURE DELIGHT OF BAIWELLS ROYAL AUSSIES** LOF : 107465 - id : 250269100020811 né le 25/07/19 *(REGAL REIGN TICKET PUNCH x NEXT SENSATION OF BAIWELLS ROYAL AUSSIES)* Prod : Mme RODWELL Elisabeth, Prop : Mlle GELLEE Manon

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

14 **PAPARAZZI OF FENDER SONG** LOF : 103814 - id : 250268732506263 né le 27/03/19 *(IF YOU BELIEVE IN MAGIC DE LA FERME DE BIESSE x MOONLIGHT SHADOW OF FENDER SONG)* Prod : M. Mme RAVIDAT Loïc et Océane, Prop : Mme RIBAUTE Sandrine

(C) 15 **PAW PATROL ROCKY OF BLACK PEARL SPIRIT** LOF : 108142 - id : 250268732593115 né le 10/07/19 *(NEVER FORGET WHO'S MY FATHER DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES x ICE BLACK PEARL DE L'IGLOO DES SABLES)* Prod et prop : M. HUYNH Kim-Anh

16 **PEPPER DE LA VALLEE DU ZANCE** LOF : 099969 - id : 250269590061075 né le 01/02/19 *(M'MOLE DES PHANTOMES DES CALLAS x JEWELL BLUE DE LA VALLEE DU ZANCE)* Prod et prop : M. ROY Gilles

17 **PHALCO DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES** LOF : 101703 - id : 250268712795499 né le 03/03/19 *(FRAYTAL' BEAM OF LIGHT x LOUBOUTIN-SO-KATE-GG DAOUPHARS)* Prod : M. GONZALES Patrick, Prop : M. GRANDET Pascal

(C)

18 **PRINCE PYPPER OF CREE'S RIVER** LOF : 103048 - id : 250268732592132 né le 18/03/19 *(MC MAHON JULIAN OF BLUE GRASS RANCH x JULINE OF CREE'S RIVER)* Prod : Mme GROUSSET Sophie, Prop : Mme ROYOUX Florence

19 **SKYRON CENTERSTAGE** MET : 738/2019 - id : 972274001233137 né le 14/03/19 *((CH) HEARTSIDE'S STANDING OVATION x TRYFECTA GAME ON@SKYRON)* Prod : Mme ERDEZS Dora, Prop : Mme HANNETELLE Florence

• CLASSE OUVERTE MALE •

20 **AUSTRIAN DREAM HEARTBEAT (dit stanley)** LOF : 098660/08894 - id : 040093400000864 né le 19/12/17 *(MOON SHINE BLUE MESSAGE IN A BOTTLE x CAYUGA SWEET SUNSET FALLCAT)* Prod : M. HARRER Philipp, Prop : M. Mlle GONZALEZ Jérome / PIAULT Elodie

21 **(CH) LIKE-FATHER-LIKE-SON OF SURF PARADISE** LOF : 064404/07684 - id : 250269500686885 né le 12/12/15 *((CH) HARMONY HILL'S HIGH HOPES x FOLLOW YOUR HEART OF SURF PARADISE)* Prod : M. AYMARD Alain, Prop : Mme FONTANA Stéphanie

22 **MARAHUTA GET THIS NAUGHTY GOBLIN** RKF : 5390567 - id : 643094800087460 né le 26/07/18 *((CH) FRAYTAL' ZZ TOP x (CH) FRAYTAL' WINGS OF LOVE FOR MARAHUTA)* Prod : Mme KULESHOVA Irina, Prop : Mme RAULLET Amélie

23 **MY BLACK KING DES CHEMINS CATHARES** LOF : 072930/08010 - id : 250268501191051 né le 26/10/16 *(SILVER DREAM AUSSIE'S DADDY COOL x DEEP FOREST DES CHEMINS CATHARES)* Prod : M. Mlle WALLOIS Olivier / DELANGUE Magalie, Prop : Mlle VOLLERIN Servane

24 **NERVERLAND PETER PAN DU CHEMIN DES KORRIGANS** LOF : 079169/08622 - id : 250268731933334 né le 22/04/17 *(LET THEM TALK DU CHEMIN DES KORRIGANS x GWIN ZEGAL DU CHEMIN DES KORRIGANS)* Prod : M. Mlle DUGAY Jean-Marc / RAYNAUD Marie, Prop : Mme FACON Anne

25 **NEVER FORGET MY ROOTS DE L'AUSSIE HAPPY** LOF : 082905/08753 - id : 250268732087999 né le 05/10/17 *(THE BOSS AT MUSIMACIAY x JAY-Z DE LA VALLEE DES AUSTRALIENS)* Prod et prop : Mme ALLEAU Aude

26 **NEVER SAY NEVER DE LA PLAINE ARIEGEOISE** LOF : 079588/08463 - id : 250269811344299 né le 03/07/17 *(JERRY BLACK STORM OF CRYSTAL LAKE x LADY BLUE MOON DE LA PLAINE ARIEGEOISE)* Prod : Mme RIBAUTE Sandrine, Prop : Mlle BETEILLE Audrey

27 **NEWTON NEAR MY HEART FOREVER DE XIBEROAN TXAKURRAK** LOF : 081194/08729 - id : 250269500753958 né le 09/08/17 *(HELIOS x HATEYA LITTLE DIAMOND DE L'AUREOLEE INUQUE)* Prod : M. Mme ROUDOULEUSSE Yannick et Lucie, Prop : Mme AZEVEDO Karine

28 **NICE TO MEET YOU GIRLS DE LA COLOMBE BEARNAISE** LOF : 082860/09048 - id : 250268732067847 né le 04/10/17 *(HIPPY HIPPY SHAKE DU CHEMIN DES KORRIGANS x (CH) JHOUGNA DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES)* Prod et prop : M. FOURTICQ-TIRE Florent

29 **OBSCUR DES COLLINES D'EVEREVEN** LOF : 090799/09293 - id : 242CBG né le 30/04/18 *(GREY'ANATOMY SLOAN DE SOLEMEL x MONOI DES COLLINES D'EVEREVEN)* Prod : Mme VIRIN Christine, Prop : Mme FUSTE Christine

30 **ODESSEY BLUE AT AMBERSLADE OF FOREVER WEAVING DREAMS** LOF : 094208/09325 - id : 250269802794579 né le 15/08/18 *(AMBERSLADE NEVADA x JALISKA OF BAIWELLS ROYAL AUSSIES)* Prod : Mme RODWELL Lisa, Prop : Mme BAKER Cynthia

31 **ODIN D'ASGARD DE LA COLOMBE BEARNAISE** LOF : 086136/08905 - id : 250268732146302 né le 05/01/18 *((CH) MOON SHINE BLUE JEWEL PUZZLE GAME (DIT DEEJAY) x (CH) LET IT GROW OF FENDER SONG (DITE DORA))* Prod : M. FOURTICQ-TIRE Florent, Prop : Mlle BETEILLE Audrey

32 **OMBRE SAUVAGE ALCOVA** LOF : 087986/08931 - id : 250269802781604 né le 06/03/18 *(TURBAR'S HOT NUMBER SOMOM x INTO DARKNESS DAOUPHARS)* Prod : Mlle DE CHABERT Natalia, Prop : Mme FUSTE Christine

33 **SKYRON ROCK AND ROLL** MET : 370/17 - id : 900164001492357 né le 23/06/17 *(OSTRA GREDA SEX ON THE BEACH x TRYFECTA GAME ON AT SKYRON)* Prod : Mme ERDESZ Dori, Prop : Mlle MASSA Floriane

• CLASSE CHAMPION MALE •

34 **(CH) NIGHT IS DARK OF SALSA'S STARS** LOF : 084693/08831 - id : 250268732097885 né le 20/11/17 *(HARMONY HILL'S SPECIAL EDITION x GIVE ME A MANZANA PEP'S DE L'HERBIER FEERIQUE)* Prod et prop : Mlle BOURBON Leslie

35 **(CH) ONLY TIME WILL TELL DE LA COLOMBE BEARNAISE** LOF : 091099/09258 - id : 250268732257003 né le 01/06/18 *(NO PAIN NO GAIN DU CHEMIN DES KORRIGANS x JHOUGNA DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES)* Prod et prop : M. FOURTICQ-TIRE Florent

• CLASSE NEUTRE MALE •

36 **MISTERY MOVE LIKE A JAGGER DARK SECRET GARDEN** LOF : 065644 - id : 250268501044228 né le 03/04/16 *(JINGLEBELL IN WINTER DU GLACIER DES PANDAS x IMPERIAL ISIS BLACK DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES)* Prod et prop : Mme DA SILVA Sandra

• CLASSE BABY FEMELLE •

37 **REEBOK CROSSFIT GAMES DE LA COLOMBE BÉARNAISE** LOF : 121536 - id : 250268743323614 née le 01/06/20 *(CH. BILBO BAGGINS DIAMOND RUSH x CH. LET IT GROW OF FENDER SONG)* Prod : M. Fourticq-Tiré Florent, Prop : M. FOURTICQ-TIRE Florent

38 **RIHANNA RIGHT NOW DEL DIAMANTE AZUL** LOF : 121267 - id : 250269608609671 née le 06/06/20 *(OCEAN'S ELEVEN 4 CBE N' DDA DU CHEMIN DE MANDRIN x MI PEQUENA LOLITA MYA DEL DIAMANTE AZUL)* Prod : Mmes M. MASSA Floriane, Corinne et Jean-Luc, Prop : Mme HANNETELLE Florence

39 **RIVER FLOWS IN YOU DE LA COLOMBE BÉARNAISE** LOF : 121534 - id : 250268743323598 née le 01/06/20 *(CH. BILBO BAGGINS DIAMOND RUSH x CH. LET IT GROW OF FENDER SONG)* Prod : M. Fourticq-Tiré Florent, Prop : M. FOURTICQ-TIRE Florent

40 **RIVERDALE VERONICA LODGES DARK SECRET GARDEN** LOF : 119837 - id : 250269500820035 née le 07/05/20 *(MI PEQUENO SUENO MIKE DEL DIAMANTE AZUL x MY-PRECIOUS-LITTLE-BLACK-DIAMOND DARK SECRET GARDEN)* Prod et prop : Mme DA SILVA Sandra

41 **ROSAM ROSIE DES MAZELLIERES** LOF : 121362 - id : 250269802864560 née le 17/04/20 *(JUNO DES MAZELLIERES x IROISE DES DUNES DE PEN MEN)* Prod et prop : Mme DIARD Michèle

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

42 **AGE OF LOVE KODALINE BOSNIAN SOUL** BHR : EN COURS - id : 070043000085694 née le 02/04/20 *((CH) BAYOULAND HOT N MANGRY x (CH) NAKED KISS FOR BOSNIAN SOUL DU CHEMIN DE MANDRIN)* Prod : M. KANTIC Amir, Prop : Mme HANNETELLE Florence

43 **RAIN OF'STARS DE XIBEROAN TXAKURRAK** LOF : 117796 - id : 250269608695682 née le 06/04/20 *(MR.TAMBOURINE MAN DU CHEMIN DE MANDRIN x MAIWENN FANTASY SKY DE LA COLOMBE BEARNAISE)* Prod : M. Mme ROUDOULEUSSE Yannick et Lucie, Prop : Mme ROUDOULEUSSE Lucie

44 **REBEL PRIMROSE DES TERRES DE MANALY** LOF : 118016 - id : 250268743138562 née le 21/01/20 *(SEVENTY SEVEN STORM IS COMING x MAYBE DU PARADIS DES DEMONS)* Prod et prop : Mme BRUNO Ophélie

45 **REVENGE DE L'AUSSIE HAPPY** LOF : 117104 - id : 250269608465435 née le 03/03/20 *(PARAMOUNT PINESPRING MY WAY x NIMPORTE NAWAK DE LA FEERIE DE L HERMINE)* Prod et prop : Mme ALLEAU Aude

46 **ROCK' N' ROSE OF SALSA'S STARS** LOF : 115234 - id : 250269608468975 née le 03/02/20 *(NIGHT IS DARK OF SALSA'S STARS x HARMONY HILL'S A REASON WHY)* Prod et prop : Mlle BOURBON Leslie

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

47 **PANNA COTTA MURE MYRTILLE DES CANAILLES DE LA BERGERIE** LOF : 105212 - id : 250268743025892 née le 31/05/19 *(NERVERLAND PETER PAN DU CHEMIN DES KORRIGANS x NAOKI PARADISE OUTBACK DES CANAILLES DE LA BERGERIE)* Prod : Mme BETEILLE Audrey, Prop : M. CHRISTIAENS Pascal

48 **PERLE DES COLLINES D'EVEREVEN** LOF : 109060 - id : 267ZMA née le 22/07/19 *(OMBRE SAUVAGE ALCOVA x OPALE DES COLLINES D'EVEREVEN)* Prod : Mme VIRIN Christine, Prop : Mme FUSTE Christine

49 **PHOENIX-BLACK-WIDOW** LOF : 105308 - id : 250269608347621 née le 14/05/19 *(M'MOLE DES PHANTOMES DES CALLAS x HAPPY DE LA VALLEE DU ZANCE)* Prod : Mlle HOLMAERT Anastasia, Prop : M. ROY Gilles

50 **PIN'UP DES DOLMENS D'AN ARVOR** LOF : 112797 - id : 250269608502677 née le 30/10/19 *(X'SELLS NORTHBAY GOT MILK x LITTLE HEART DES DOLMENS D'AN ARVOR)* Prod : Mme LE VERGER Anne-Emilie, Prop : Mlle MASSA Floriane

51 **PLUME DES COLLINES D'EVEREVEN** LOF : 109061 - id : 267ZMC née le 22/07/19 *(OMBRE SAUVAGE ALCOVA x OPALE DES COLLINES D'EVEREVEN)* Prod : Mme VIRIN Christine, Prop : Mme FUSTE Christine

52 **POLAR LITTLE ELF DARK SECRET GARDEN** LOF : 117398 - id : 250268600257103 née le 25/12/19 *(DEL CAU FOSCA KING OF NORTH x (CH) IMPERIAL ISIS BLACK DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES)* Prod et prop : Mme DA SILVA Sandra

53 **POLARIS A STAR IS BORN OF HELIOFY MEMORIES** LOF : 110692 - id : 250269100033926 née le 17/10/19 *((CH) THE BOSS AT MUSIMACIAY x (CH) SHINE EVER NOTHING IS IMPOSSIBLE)* Prod : Mme BOUQUET Marion, Prop : M. LE NABEC Yannick

54 **PRADA MY SWEET CANDY OF BLACK PEARL SPIRIT** LOF : 113115 - id : 250268743176603 née le 06/12/19 *(ISKANDER ICE WARRIOR OF FENDER SONG x NEW HOPE OF BLACK PEARL SPIRIT)* Prod et prop : M. HUYNH Kim-Anh

(C) **55** **PRETTY GIRL ROCK DU CHEMIN DES KORRIGANS** LOF : 107623 - id : 250268732603068 née le 05/05/19 *((CH) LABOUR OF LOVE DU CHEMIN DES KORRIGANS x MELODY NELSON DU CHEMIN DES KORRIGANS)* Prod : M. Mlle DUGAY Jean-Marc / RAYNAUD Marie, Prop : Mme FACON Anne

56 **PRINCESSE EUGENIE YORK DE MENDIBURUA** LOF : 111053 - id : 250268732660600 née le 24/10/19 *(NO MAN NO CRY DES DOLMENS D'AN ARVOR x NIGHT OF REBELLION DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE)* Prod et prop : M. Mme DE LABRUSSE Amaury et Dorothée

(C) **57** **PRINCESSE THYLENE DE L'ARCHE VICKDGYN (dite Pearl)** LOF : 114263 - id : 250268732651120 née le 05/05/19 *(JUST LITTLE ANGEL DE L'ARCHE VICKDGYN x LADY LITTLE BLACK MOON DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES)* Prod : Mme ROYOUX Florence, Prop : Mme BORDAS Brigitte

(C) **58** **PRIVATE AFFAIR DES TERRES DE KHAIRYACA** LOF : 106579 - id : 250268732661784 née le 08/05/19 *(HEARTHSIDE CLEAR MESSAGE x MILION DOLLAR MISFIT DES TERRES DE KHAIRYACA)* Prod : Mme GAJEWSKI Marlène, Prop : Mme ALLEAU Aude

59 **PROMESS DES AUSSIES DE LA HAYE** LOF : 110892 - id : 250269608368370 née le 16/10/19 *(HOUSTON DE LA VALLEE DU ZANCE x NEW CELTIC LEGEND DES AUSSIES DE LA HAYE)* Prod : M. PERON Christian, Prop : Mme ALLEAUME Anne-Sophie

(C) **60** **PUANANI NILA DU CLOS DU REVE D'UNE VIE** LOF : 110179 - id : 250268723030331 née le 21/09/19 *(MILLION MILES AWAY DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE x NINETYNINE-WILL BLOWYOURMIND DU CLOS DU REVE D'UNE VIE)* Prod et prop : Mme RAULLET Amélie

61 **SIC ITUR AD ASTRA AN AMERICAN IN PARIS** MET : 824/19 - id : 990000003362039 née le 03/07/19 *((CH) HARMONY HILL'S FIVE LETTER WORLD x SKYRON THE EQUATOR)* Prod : Mme BIRINYI Bella, Prop : Mlle PARENT Adèle

62 **SKYRON CDM NO DOUBT** MET : 999/20 - id : 972274001310386 née le 30/12/19 *((CH) SKYRON AFTER THE STORM x TRYFECTA GAME ON @SKYRON)* Prod : Mlle ERDESZ Dora, Prop : Mme HANNETELLE Florence

63 **VILLANYDA MOONLIGHT BUTTERFLY** LOE : EN COURS - id : 985141002343184 née le 27/09/19 *(BAYOULAND'S BREAD N'BUTTER AT LORETTA x TRYFECTA THIS GIRL'S GOT GAME!)* Prod : M. IGLESIAS David, Prop : Mlle MONET Mayalen

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

64 **BRIGHTTOUCH AMAZING HOLLYWOOD** LOF : 121038/13090 - id : 643094800087586 née le 18/12/18 *((CH) SENTIKKI RIX ABSOLUTE VALUE x (CH) SEVENTY SEVEN TALISMAN OF LUCK)* Prod : Mme KOZLOVA Larisa, Prop : Mme MOY Caroline

65 **MOON SHINE BLUE SHOTGUN** LOI : 1936287 - id : 380260043108991 née le 01/12/18 *((CH) MOON SHINE BLUE JEWEL PUZZLE GAME x MOON SHINE BLUE NOT SO HOT)* Prod : Mme RIGHETTI Alessia, Prop : Mme DA SILVA Sandra

66 **OKLAHOMA LF** LOF : 098228/12778 - id : 250269802771941 née le 22/12/18 *(LOOPING x JESSIE LF)* Prod : M. GODEFROY Didier, Prop : Mme BOUILLIE Sarah

67 **ONCE UPON A TIME SCARLET DES TERRES DE MANALY** LOF : 098882 - id : 250269608179684 née le 27/12/18 *(MR BIGHTON SHEFFIELD OF BLUE GRASS RANCH x MAYBE DU PARADIS DES DEMONS)* Prod et prop : Mme BRUNO Ophélie

(C) **68** **PAINT IT BLACK DE XIBEROAN TXAKURRAK** LOF : 104044 - id : 250269608349119 née le 27/04/19 *(BLEUROYAL FLAMING VOLCANO x HATEYA LITTLE DIAMOND DE L'AUREOLEE INUQUE)* Prod : M. Mme ROUDOULEUSSE Yannick et Lucie, Prop : M. DIAZ Laurent

(C) **69** **PAW PATROL SKY OF BLACK PEARL SPIRIT** LOF : 108145 - id : 250268732593173 née le 10/07/19 *(NEVER FORGET WHO'S MY FATHER DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES x ICE BLACK PEARL DE L'IGLOO DES SABLES)* Prod et prop : M. HUYNH Kim-Anh

(C) **70** **PEANUTS CRUNCHY OF SALSA'S STARS** LOF : 106241 - id : 250269608352262 née le 01/07/19 *((CH) HARMONY HILL'S VICE VERSA x HACHKA ANGEL OF SOYANE)* Prod et prop : Mlle BOURBON Leslie

71 **PEARL BLACK DES MAZELLIERES** LOF : 101415/12980 - id : 250269802818510 née le 14/02/19 *(NEBESNIY ALJANS DIAMOND x HONEY MOON DES MAZELLIERES)* Prod et prop : Mme DIARD Michèle

72 **PEARL DIVINE DE LA VALLEE DU ZANCE** LOF : 099982 - id : 250269590055045 née le 04/02/19 *(HEARTBREAKER DES PHANTOMES DES CALLAS x IDYLLE DIVINE DE LA VALLEE DU ZANCE)* Prod et prop : M. ROY Gilles

73 **PECHE MELBA DES COLLINES D'EVEREVEN** LOF : 105234/13238 - id : 264REH née le 03/05/19 *(OMBRE SAUVAGE ALCOVA x INDIAN SUMMER DES COLLINES D'EVEREVEN)* Prod et prop : Mme FUSTE Christine

74 **PENNY LANE DU DUNCALLIPSY** LOF : 101730 - id : 250268501715215 née le 03/04/19 *(BILBO BAGGINS DIAMOND RUSH x NEVER FORGET-STORM RETURN DU DUNCALLIPSY)* Prod : Mme SEBE Myriam, Prop : Mme MARTINEZ Cécile

75 **PIMP MY LIFE DE XIBEROAN TXAKURRAK** LOF : 104046 - id : 250269608350413 née le 27/04/19 *(BLEUROYAL FLAMING VOLCANO x HATEYA LITTLE DIAMOND DE L'AUREOLEE INUQUE)* Prod : M. Mme ROUDOULEUSSE Yannick et Lucie, Prop : Mlle LOUSTAU Céline

(C) **76** **PINK LADY DES MAZELLIERES** LOF : 106533 - id : 250269802770708 née le 11/05/19 *(JULIO DES MAZELLIERES x HIGH AS A KITE DU VAL D'AURY)* Prod : Mme DIARD Michèle, Prop : Mlle SAROT Jessica

77 **PRETTY NAUGHTY BLUE ANGEL DE LA COLOMBE BEARNAISE** LOF : 100019/13246 - id : 250268732465947 née le 16/01/19 *((CH) BAYOULAND'S GUARDIAN ANGEL x (CH) VILLANYDA BLUE BLOODS)* Prod et prop : M. FOURTICQ-TIRE Florent

(C) **78** **PRINCESS BABY LOVE DE LA CROIX D'ATAL** LOF : 104231 - id : 250269608292780 née le 24/03/19 *((CH) LET THEM TALK DU CHEMIN DES KORRIGANS x NEVER SAY NEVER DE LA CROIX D'ATAL)* Prod : Mlle AUDIGANE Eva, Prop : Mme ROYOUX Florence

79 **PROMISE ME TO MAKE ME LIE DE LA COLOMBE BEARNAISE** LOF : 101917/13247 - id : 250268732549969 née le 09/03/19 *(MY TREASURE OF VALENTIN'S DAY MAYSON DU MOULIN DU BOURGNEUF x (CH) LITTLE PRINCESS DU ROYAUME D'ALFRED)* Prod et prop : M. FOURTICQ-TIRE Florent

80 **PYRAME DES COLLINES D'EVEREVEN** LOF : 105218/13239 - id : 253NFW née le 22/04/19 *(MAJOR DE L'ANGELARDE x MAGIC STAR DES COLLINES D'EVEREVEN)* Prod et prop : Mme FUSTE Christine

81 **SKYRON RADIO GAGA** LOF : EN COURS - id : 990000002918364 née le 11/12/18 *((CH) WYNDSTAR MAGIC MARKER x (CH) CEDAR HILL AVALANCHE)* Prod : Mme ERDESZ Dora, Prop : Mme HANNETELLE Florence

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

82 **BRIGHTTOUCH AMBER SUNRISE** RKF : 5511715 - id : 643094800087585 née le 18/12/18 *(SENTIKKI RIX ABSOLUTE VALUE x SEVENTY SEVEN TALISMAN OF LUCK)* Prod : Mme KOZLOVA Larisa, Prop : Mme GRILLON Fanny

83 **HARMONY HILL'S A REASON WHY** LOF : 094930/11071 - id : 040093400000822 née le 28/05/17 *(KEEN EYE THE GREAT ONE FOR LOVEFOOL x (CH) HARMONY HILL'S DREAM ON)* Prod : Mme BRADDOCK Heather, Prop : Mlle BOURBON Leslie

84 **ISHKA** LOF : 045575/07302 - id : 250269810618919 née le 24/12/13 *(RISINGSTAR'S BALLROOM CELEBRITY x BORN IN ROSEBUD VERSATILITY FIRST)* Prod : Mme DHAILLE Agnès, Prop : Mme FUSTE Christine

85 **MAIWENN FANTASY SKY DE LA COLOMBE BEARNAISE** LOF : 068737/11451 - id : 250268731651745 née le 09/07/16 *(HYSKY DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES x JHOUGNA DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES)* Prod : M. FOURTICQ-TIRE Florent, Prop : Mme ROUDOULEUSSE Lucie

86 **MAYBE DU PARADIS DES DEMONS** LOF : 072425/10750 - id : 250268712514551 née le 27/10/16 *(I'TIT CUREUIL IPSO DE LA FORET QUI CHANTE x IBIZA DU PARADIS DES DEMONS)* Prod : Mlle GYSELINCK Flora, Prop : Mme BRUNO Ophélie

87 **NIAGARA SWANN DES P'TIBETAINS LIBRES** LOF : 085618/11833 - id : 250268732141383 née le 28/12/17 *(JAZZ CHAYOTTES x ILOU)* Prod : Mme GARRIC Adeline, Prop : M. DECROIX Laurent

88 **NINETYNINE-WILL BLOWYOURMIND DU CLOS DU REVE D'UNE VIE** LOF : 078333/10574 - id : 250269802687612 née le 10/05/17 *(LONG WINTER IS COMING DU GLACIER DES PANDAS x FABULOUS BLACK IDEA DES MAZELLIERES)* Prod et prop : Mme RAULLET Amélie

89 **NOW I'M A SEXY LADY DE XIBEROAN TXAKURRAK** LOF : 081187/11450 - id : 250269500753954 née le 09/08/17 *(HELIOS x HATEYA LITTLE DIAMOND DE L'AUREOLEE INUQUE)* Prod : M. Mme ROUDOULEUSSE Yannick et Lucie, Prop : Mme ROUDOULEUSSE Lucie

90 **O MY BLACK DESIRE DEL DIAMANTE AZUL** LOF : 096078/12706 - id : 250269608161138 née le 08/10/18 *((CH) THE BOSS AT MUSIMACIAY x JENNY BLACK DIAMOND DU MOULIN DU BOURGNEUF)* Prod : Mmes M. MASSA Floriane, Corinne et Jean-Luc, Prop : Mlle MASSA Floriane

91 **OBSESION OF FENDER SONG (dite Kacey)** LOF : 092305/12250 - id : 250268732268622 née le 25/05/18 *(ISKANDER ICE WARRIOR OF FENDER SONG x LOVE AFFAIR FOR FENDER SONG DU CHEMIN DES KORRIGANS)* Prod : M. Mme RAVIDAT Loïc et Océane, Prop : Mme DA SILVA Sandra

92 **OH-TRACY DU ROYAUME D'ALFRED** LOF : 094616/12989 - id : 250269608081636 née le 17/08/18 *(LASCAR OF SURF PARADISE x MISS-ZARA DU ROYAUME D'ALFRED)* Prod : Mlle PIAULT Elodie, Prop : M. Mlle GONZALEZ Jérome / PIAULT Elodie

93 **O'LA BELLE DE LA PLAINE ARIEGEOISE** LOF : 093238/12074 - id : 250269811705437 née le 11/08/18 *(JERRY BLACK STORM OF CRYSTAL LAKE x HANDSOME HEROINE ELMERA OF FENDER SONG)* Prod et prop : Mme RIBAUTE Sandrine

94 **OMATICAYA VALKYRIE DES MINIS TOON'S** LOF : 095367/12203 - id : 250268732370389 née le 09/09/18 *(IF YOU BELIEVE IN MAGIC DE LA FERME DE BIESSE x JUNGLE BOOK BAGHEERA DES MINIS TOON'S)* Prod : M. Mme LAYROLLES, Prop : Mme DUBOS Kathleen

95 **(CH) ONLY ONE ANGEL FROM ENYETO DE LA COLOMBE BEARNAISE** LOF : 086134/11615 - id : 250268732147991 née le 05/01/18 *((CH) MOON SHINE BLUE JEWEL PUZZLE GAME x (CH) LET IT GROW OF FENDER SONG)* Prod : M. FOURTICQ-TIRE Florent, Prop : Mme GAUTIER Mathilde

96 **OPALE DES COLLINES D'EVEREVEN** LOF : 087118/11466 - id : 242CAK née le 28/01/18 *(GREY'ANATOMY SLOAN DE SOLEMEL x LEEWAY DREAMS OF YELLOWSTONE RIVER)* Prod et prop : Mme FUSTE Christine

97 **OPALE DU MOULIN DE BLASCO** LOF : 091598/12149 - id : 250268732347177 née le 01/07/18 *(LULU PAWNEE LOUP DE LA FORET QUI CHANTE x HABBY HYANE DU MOULIN DE BLASCO)* Prod : Mme THOMANN Dominique, Prop : Mme DATICHY Nathalie

98 **ORIANE SKYE OF FOREVER WEAVING DREAMS** LOF : 094209/12123 - id : 250269802805471 née le 15/08/18 *(AMBERSLADE NEVADA x JALISKA OF BAIWELLS ROYAL AUSSIES)* Prod : Mme RODWELL Lisa, Prop : Mlle HOLDER Bethany

99 **OSIRIS BLUE DES MAZELLIERES** LOF : 091076/11910 - id : 250269811442049 née le 30/04/18 *(JULIO DES MAZELLIERES x IROISE DES DUNES DE PEN MEN)* Prod et prop : Mme DIARD Michèle

100 **OWN A LOVELY RIMMEL DES DEFENSES D'IVOIRE** LOF : 087872/11541 - id : 250269608095274 née le 16/03/18 *(APPLE GEM OF NIGHT MEADOWVILLE x IVOIRE DES AUSSIES DE LA HAYE)* Prod et prop : Mme MOY Caroline

101 **OZ'S WORLD TATTYPOO JEKO MEMORY (dite Oxye)** LOF : 092106/12355 - id : 250268501501729 née le 02/06/18 *(HAKERS BAD BOY BLACK DU DOMAINE DES SIX BOURGEOIS x LET'S LISTEN TO THE SILENCE OF THE STARS DU DUNCALLIPSY)* Prod : Mlle BEAUGILLET Jennifer, Prop : Mlle AUDEBERT Amandine

102 **OZZIA DE LA PLAINE ARIEGEOISE** LOF : 093237/12369 - id : 250269811626846 née le 11/08/18 *(JERRY BLACK STORM OF CRYSTAL LAKE x HANDSOME HEROINE ELMERA OF FENDER SONG)* Prod et prop : Mme RIBAUTE Sandrine

• CLASSE TRAVAIL FEMELLE •

103 **(CH) SHINE EVER NOTHING IS IMPOSSIBLE** LOF : 076417/10540 - id : 250269606858693 née le 06/03/17 *((CH) JINGLEBELL IN WINTER DU GLACIER DES PANDAS x HOW TO BECOME A SNOW FLAKE DU GLACIER DES PANDAS)* Prod : Mlle GORCE Amélie, Prop : Mme BOUQUET Marion

• CLASSE CHAMPION FEMELLE •

104 **(CH) HANDSOME HEROINE ELMERA OF FENDER SONG** LOF : 038059/06457 - id : 250269604881363 née le 20/11/12 *(EL FINDER BLACK CREEK DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES x EASY BLUE DU CHEMIN DE LA LUNE AUX REVES)* Prod : M. Mme RAVIDAT Loïc et Océanne, Prop : Mme RIBAUTE Sandrine

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

105 **GREAT FALLS MATHER PLAQUE DE SOLEMEL** LOF : 030420/04475 - id : 250269801721276 née le 29/04/11 *(OPALAUSSIE DIGIN FOR GOLD x A'VERY ROYAL LADY DES PHANTOMES DES CALLAS)* Prod : Mme ARIES Laurence, Prop : Mme GUILHOT Fiona

• CLASSE NEUTRE FEMELLE •

106 **HATEYA LITTLE DIAMOND DE L'AUREOLEE INUQUE** LOF : 036442/06576 - id : 250269604744690 née le 29/07/12 *(BACK TO ROOTS DE LA VILLA LOUBET x DJAMOND BAILA WITH THE DOGS)* Prod : Mlle GUILLOT Sandrine, Prop : Mme ROUDOULEUSSE Lucie

LISTE DES EXPOSANTS

Mme ALLEAU Aude 13, Naudinet 17150 MIRAMBEAU - *06 63 64 17 32* 5-25-45-58
Mme ALLEAUME Anne-Sophie - *06 49 22 97 74* 59
Mme ALLONGE Pauline 4
Mlle AUDEBERT Amandine 9, avenue de Cognac 17800 PERIGNAC 101
Mme AZEVEDO Karine 9, chemin Labielle 64300 BIRON - *06 22 84 74 40* 27
Mme BAKER Cynthia Le Bac 24630 JUMILHAC LE GRAND - *05 53 62 57 38* 30
Mlle BETEILLE Audrey 12-26-31
Mme BORDAS Brigitte 4, impasse des Prés de Ninon Issac 33160 ST MEDARD EN JALLES 57
Mme BOUILLIE Sarah Chemin du Culé 71300 MARY - *06 46 64 67 94* 66
Mme BOUQUET Marion 80, chemin du Mouret 64370 HAGETAUBIN - *06 76 70 35 71* 103
Mlle BOURBON Leslie 10 rue des bois 55260 COURCELLES EN BARROIS - *06 10 67 01 65* 34-46-70-83
Mme BRUNO Ophélie - *06 66 73 09 40* 44-67-86
M. CHRISTIAENS Pascal Lieu-dit Batailley 47700 ST MARTIN CURTON - *05 53 84 49 31* 47
Mme DA SILVA Sandra - *06 30 01 37 76* 1-9-36-40-52-65-91
Mme DATICHY Nathalie 96, route du Petit Saussignac 24130 PRIGONRIEUX - *06 70 73 03 18* 97
M. Mme DE LABRUSSE Amaury et Dorothée Maison Mendiburua 64780 BIDARRAY - *06 10 01 09 40* 6-56
M. DECROIX Laurent 87
Mme DIARD Michèle 45, boulevard des Nations Unies 44770 LA PLAINE SUR MER 2-7-41-71-99
M. DIAZ Laurent 3, impasse Bazi 40140 MAGESCQ - *06 61 11 81 16* 68
Mme DUBOS Kathleen 1, allée Gustave Olive 13180 GIGNAC LA NERTHE - *06 65 58 15 51* 94
Mlle DUCOURNEAU Céline - *07 77 99 25 86* 10
Mme FACON Anne - *06 14 12 81 68* 24-55
Mme FONTANA Stéphanie Célony 50, chemin d'Antonelle 13090 AIX EN PROVENCE - *06 19 55 22 78* 21
M. FOURTICQ-TIRE Florent 11, route du Hameau 64420 ESPOEY - *06 99 05 02 18* 28-35-37-39-77-79
Mme FUSTE Christine La Pigeasserie 16420 LESTERPS - *06 01 17 12 24* 29-32-48-51-73-80-84-96
Mme GALLOT Christine 3
Mme GAUTIER Mathilde 2490, route des Châteaux du Mont Robert 13290 LES MILLES 95
Mlle GELLEE Manon 13
M. Mlle GONZALEZ Jérome / PIAULT Elodie 1, place de la Roche de la Maïre 06470 VILLENEUVE D'ENTRAUNES 20-92
M. GRANDET Pascal 4, rue des Cheyroux 87510 ST GENCE 17
Mme GRILLON Fanny 14, rue de la Prévote 57950 MONTIGNY LES METZ 82
Mme GUILHOT Fiona 21, rue des Cèdres 81370 ST SULPICE - *06 01 39 63 06* 105
Mme HANNETELLE Florence 19-38-42-62-81
Mlle HOLDER Bethany 4, route de Montluc 87500 ST YRIEIX LA PERCHE - *07 87 16 38 38* 98
M. HUYNH Kim-Anh 114, route d'Agonac 24750 CHAMPCEVINEL - *06 15 43 19 03* 15-54-69
M. LAGAR Luca EARL Perfect Plum Téoulet 81430 VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS - *06 03 63 09 09* 11
M. LE NABEC Yannick 80, chemin du Mouret 64370 HAGETAUBIN - *06 49 23 14 40* 53
Mlle LOUSTAU Céline 31, avenue du Général de Gaulle 64110 MAZERES LEZONS 75
Mme MARTIAL Nathalie 8
Mme MARTINEZ Cécile Lieu-dit Pléou 32800 EAUZE - *06 71 92 81 01* 74
Mlle MASSA Floriane La Métairie 28480 ARGENVILLIERS 33-50-90
Mlle MONET Mayalen 64780 BIDARRAY 63
Mme MOY Caroline Chemin de la Perche 35150 JANZE - *06 50 06 48 16* 64-100
Mlle PARENT Adèle 2 A, rue Jean Moulin 59185 PROVIN - *06 28 69 13 65* 61
Mme RAULLET Amélie La Pichonnais 44320 ST PERE EN RETZ 22-60-88
Mme RIBAUTE Sandrine Le Gandoulet 09210 LEZAT SUR LEZE - *05 61 69 12 06* 14-93-102-104
Mme ROUDOULEUSSE Lucie 257, chemin de Gourgues 40250 CAUPENNE - *06 69 46 88 26* 43-85-89-106
M. ROY Gilles Kervrého 56650 INZINZAC LOCHRIST - *06 84 27 69 14* 16-49-72
Mme ROYOUX Florence Merlerie 6 rue Louis Jouvet 24700 MONTPON MENESTEROL - *06 50 64 92 53* 18-78
Mlle SAROT Jessica 3, rue de la Ferme Gauloise 44730 ST MICHEL CHEF CHEF - *06 64 16 96 29* 76
Mlle VOLLERIN Servane - *07 81 83 54 14* 23

Réalisation :

SARL - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
Adresse INTERNET : https://cedia.fr - E-mail : expo@cedia.fr

Tango&Cie

CRÉATIONS D'ACCESSOIRES POUR CHIENS

Créa Luna

Des créations qui ont du style

Créations Artisanales

Birdbrook

Great Rosettes for Great Occasions!

CFBA

Birdbrook specialises in Full Colour Digitally Printed Rosette Centres

FOLLOW US ONLINE

facebook twitter

rosettes@birdbrook.co.uk

www.ROSETTES.com